



N° _____ /C.P.M.P.S.S

Nouakchott le انواكشوط

PROCES VERBAL N°37/CPMPSS/17

SEANCE DU 25/09/2017

Point (1) : -Examen de la lettre N°20/UC/MS du 14 Septembre 2017 relative à la demande d'approbation du projet de Marché portant sur à la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre D'hémodialyse à Nouakchott.

Point (2) : -Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au DAO N°05/MT/ 2017/MS, portant sur l'acquisition de 2Véhicules 4*4 doubles cabines à l'Institut National des Recherches en Santé Publique (INRSP).

Point (3) : -Examen de la lettre N°2141/ MS/SG du 18 Septembre 2017 relative à la demande de l'autorité contractante de déclarer infructueux le DAO N° 07/EM/2016/MS portant sur l'acquisition d'un IRM destiné au CHN , Et ce pour raison budgétaire.

Point (4) : -Examen de la lettre N°2178/MS/SG du 21 Septembre 2017 relative à la demande d'approbation de l'avenant au projet de Marché N°389/S/35/CPMPSS/2015 portant sur le recrutement d'un bureau d'étude d'appui à la maitrise d'ouvrage au profit du PNSR <Forfait obstétrical > DP N° 16.

L'an deux mille dix sept et le Lundi 25 Septembre à douze heures, les Commission de Passation désignée s'est réunie à son siège afin d'examiner les points ci-dessus énumérés.

Point (1):

Mode de passation : AOI

Financement : FSD

Autorité contractante : Ministère de la Santé /UGP CHA-CHN

-Examen de la lettre N°20/UC/MS du 14 Septembre 2017 relative à la demande d'approbation du projet de Marché portant sur à la construction d'un Centre hospitalier à Atar et un Centre D'hémodialyse à Nouakchott.

Décision : La Commission approuve ledit projet de marché sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP et du Bailleur de fonds.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Mohamed SIDINE/ Président CPMPSS

- Mohamed BODDE CHEIKH SIDIYA / Membre CPMPSS

- Cheikh SALECK/ Membre CPMPS
- Lalle EL HASSEN/ Membre CPMPS



Point (2):

Mode de passation : AON

Financement : Coopération Japonaise

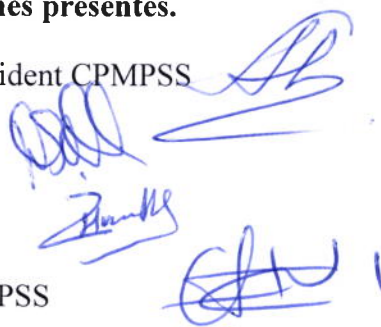
Autorité contractante : Ministère de la Santé

-Examen du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives au DAO N°05/MT/2017/MS, portant sur l'acquisition de 2Véhicules 4*4 doubles cabines à l'Institut National des Recherches en Santé Publique (INRSP).

Décision : Suite à la décision de l'unique soumissionnaire de ne pas proroger la validité de son offre, La Commission décide de rendre l'appel d'offre infructueux sous réserve de l'avis de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Dr Doudou SALL/ Membre CPMPS
- Cheikh SALECK/ Membre CPMPS
- Cheikh Salem TOINSSI/ Membre CPMPS



Point (3):

Mode de passation : AON

Financement : Budget Etat

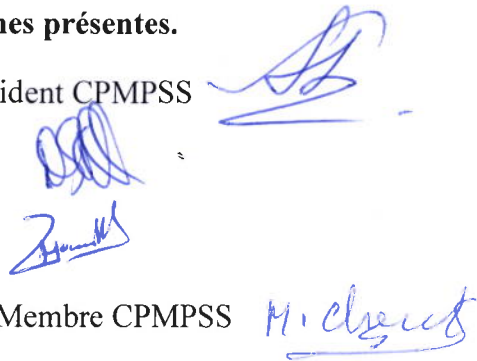
Autorité contractante : Ministère de la Santé

-Examen de la lettre N°2141/ MS/SG du 18 Septembre 2017 relative à la demande de l'autorité contractante de déclarer infructueux le DAO N° 07/EM/2016/MS portant sur l'acquisition d'un IRM destiné au CHN, et ce pour raison budgétaire.

Décision : Suite à la demande de l'autorité contractante La Commission décide de déclarer l'appel d'offre infructueux sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Mohamed SIDINE/ Président CPMPS
- Dr Doudou SALL / Membre CPMPS
- Cheikh SALECK/ Membre CPMPS
- Mohamed BODDE CHEIKH SIDIYA/ Membre CPMPS



Point (4):

Mode de passation : SBQC

Financement : AFD

Autorité contractante : Ministère de la Santé

-Examen de la lettre N°2178/MS/SG du 21 Septembre 2017 relative à la demande d'approbation de l'avenant au projet de Marché N°389/S/35/CPMPSS/2015 portant sur le recrutement d'un bureau d'étude d'appui à la maîtrise d'ouvrage au profit du PNSR <Forfait obstétrical> DP N° 16.

Décision : La Commission approuve ledit projet d'avenant sous réserve de l'avis de non objection de la CNCMP et du Bailleur de fonds.

Noms, fonctions et signatures des personnes présentes.

- Abderrahmane Mohamed SIDINE/ Président CPMPSS 

- Dr Doudou SALL / Membre CPMPSS 

- Cheikh SALECK/ Membre CPMPSS 

- Mohamed BODDE CHEIKH SIDIYA / Membre CPMPSS 

- Cheikh Salem TOINSSI/ Membre CPMPSS 

- Lalle EL HASSEN/ Membre CPMPSS 

Arrêté le procès-verbal

Fait et clos à Nouakchott, le 25 Septembre 2017.